

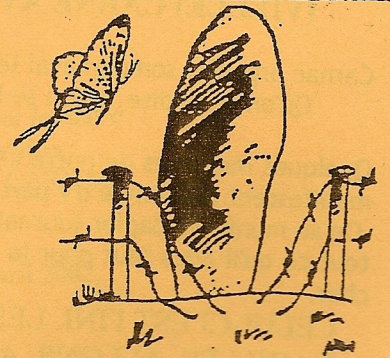
Le Menhir Libre

bulletin de l'Association Menhirs Libres

Carnac - Avril 2002 n°25

Dépot légal : septembre 1994 n° 8194

Association Menhirs Libres La Petite Métairie - 56 340 CARNAC



Assemblée générale

L'Assemblée générale de l'association s'est tenue à la salle du Ménéac, le 22 février 2002. Près de 150 personnes y ont assisté, preuve de l'intérêt que continue de susciter ce problème majeur que constitue le "Menhirland". D'autant que ces gens venaient bien sûr de Carnac, mais aussi de toute la Bretagne, et même de Corrèze et de centre de la France.

Après le mot de bienvenue de Mme Mary, la présidente, et le rapport moral, Marc Vaillant a présenté le nouveau site Internet de l'association que nous vous encourageons vivement à aller visiter (www.menhirslibres.org). Le combat se modernise.

Catherine Pasco a présenté le rapport financier sain et positif de l'association, qui, rappelons-le, ne bénéficie d'aucune subvention.

Puis, Martine Chadaigne a donné un aperçu des **bêtises racontées** lors des visites guidées payantes qui se déroulent à Kermario. Ce fut, à vrai dire, tellement ahurissant, que Menhirs Libres y reviendra dans un prochain numéro. Le mépris du public semble hélas, toujours être la règle chez les gérants du site.

A la fin de la séance, de nombreuses questions et remarques vinrent prolonger la soirée. M. HENRY, premier adjoint au maire tint notamment à manifester son opposition quand au maintien de l'Archéoscope, apportant ainsi un rectificatif suite à l'article "en arrière marche" publié dans le bulletin n°24 de janvier 2002. Toutefois, nous ne savons pas si ce point de vue de M. HENRY reflète l'opinion de l'ensemble de la municipalité actuelle, ni si elle sera suivie d'effets quand au devenir d'Archéoscope.

Un pot d'amitié a, comme d'habitude, clôturé la soirée, qui démontre une nouvelle fois, que la mobilisation ne faiblit pas.

Il serait temps que les pouvoirs publics s'en rendent compte.

Bêtise n° 1 :

"Alors attention, vous risquez de vous prendre un menhir sur le coin de la tête. mais en plus il y a un romain dans chaque pierre qui vous observe ...Je vous le dit, c'est mal famé ici, ...finalement"

La suite dans un prochain numéro!

(VIELLE) CARNE AVALLE!!!

Carnac organise son carnaval le 16 mars 2002.
Qu'on se le dise, qu'on se le dise!!!!

Quelques membres de notre chère association manifestent leur envie d'y participer.

On se munie de papier journal, de colle et de tout ce qu'il nous faut pour la fabrication d'un char.

CELUI-CI EST FINI, LES GAULOIS
HABILLES, ALLONS, ALLONS AU
DEFILE!!!!!!

Mais voilà pas de chance pour les organisateurs, nous ne pouvons RIEN faire gentiment. Sur le tracteur nous avons peint le logo et le nom de l'association. Au devant du char il est écrit "trawalc'h" ("assez" en français dans le texte) à l'arrière "Larnac" (là ce n'est pas du breton) suivi d'un prix en dollars.

Le comité d'accueil fut froid (très froid) des membres de la mairie ne "désiraient" pas nous voir ainsi défilier ou alors en retirant ces plaques (le panneau en breton, lui, ne les gêne pas puisque, pour eux, il n'y a personne pour comprendre cet idiome!!!!!!).

La liberté d'expression a-t-elle droit de cité à Carnac?*

Nous n'avons pas cédé devant cette pression et la discussion fut rude. Je voudrait quand même dire à ces messieurs les grands censeurs que s'ils trouvaient choquant notre démarche, d'autres chars ont choqué Le breton dit en pareil cas: "Ne damallit ket ar re rall mar n'och ket c'hwidi didamall" (traduction approximative: n'accuse pas les autres de ce que tu fais toi même)

oui non

*cocher la mention inutile



MALL, HARDI (MA MAMM) !!!

E Karnag, dilennidi an ti-kêr a gennige deomp-ni un dibunadeg evit malarde (meurlarjes) d'ar 16 a viz meurzh 2002.

Damp da ma bare, kamaladed!!!!

Tud ag hur gevredigezh o doa divizet monet du-hont.

Dastumet eo bet paper kazetenn, peg, evit kinkliñ ur garn'gell.

Gwiskamp an dud ha damp!!!!!!

Mes setu-ni, tort omp marse (pe gwelet 'el-se get ar re 'rall, a-lies mat). Dirak an traktour vez gwelet logo hur bagad. Àr ar garn'gell-sen vez moaien lenn "trawalc'h" (e brezhoneg, mar plij geneoc'h) hag ar-dreñv "Larnac" d'eo ket breton ken, siwazh!

D'oa ket re gontant tud ag an ti kêr. N'o doa ket c'hoant hur laoskel dibuniñ e-mod-se, nameit mar oa lammet an tammoù koad-sen geneomp-ni (erfin ar re e galleg kar n'o deus doujañs erbet evit hur yezh!!!!!!!!!!!!!!).

Evidomp d'int ket lojik kar tud arall o doa savet karn'gelloù arall ur bochad dismegansusoc'h evidomp-ni.

Pennoù bras ag an ti kêr,

ne damallit ket ar re rall mar n'och ket c'hwidi didamall !!!!

Damp : deomp

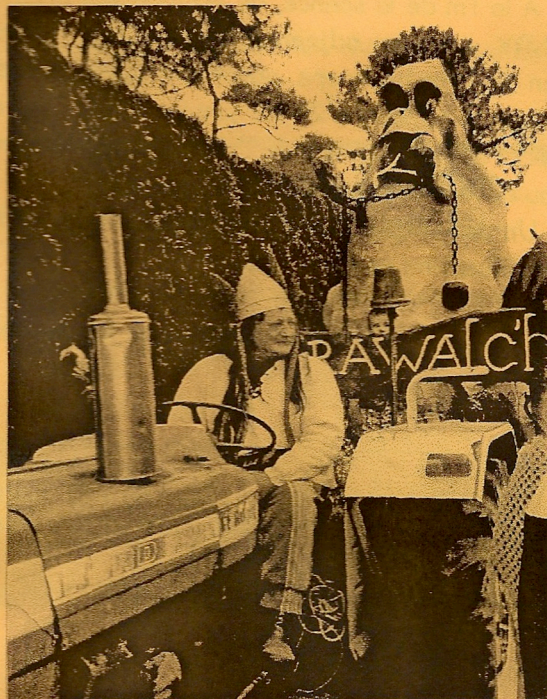
hur : hor

get : gant

monet : mont

arall : all

ur bochad : kalz



Mensonge avéré

Lors de la réunion publique du 18 mars 2002, Emmanuel Couet, interpellé par Guy Mary au sujet des soit-disantes propositions écrites, a cru se sortir d'affaires en déclarant publiquement "des propositions écrites vous ont été faites".

"Mensonge" répond Guy Mary.

"J'ai ici le double de la lettre que vous avez du recevoir il y a quatre jours" déclare M. Couet.

"Menteur" répète Guy Mary.

"Je puis vous la lire" menace M. Couet, "si vous ne l'avez pas reçue, vous la recevrez demain ou après-demain".

Un brouhaha arrêta -là l'altercation.

Voici la preuve du mensonge : la lettre en question est datée du 28 mars 2002 et elle parviendra le 29 mars au destinataire, soit 11 jours après la réunion publique. En voici la copie :



Affaire suivie par :
Melle Tonnerre
☎ : 02-97-84-40-48

PREFECTURE DU MORBIHAN
Sous-Prefecture de LORIENT

Monsieur et Madame Guy MARY
La petite métairie
56 340 CARNAC

Lorient, le 28 MARS 2002

Madame, Monsieur,

En réponse à mon invitation du 1^{er} février 2002, vous m'avez indiqué attendre de disposer d'une liste précise des dispositions envisagées à votre égard avant d'accepter une rencontre en Sous-Prefecture.

Je comprends votre souhait d'une information aussi complète que possible en la matière, mais je m'étonne de cette objection. En effet, le compte-rendu de la réunion du groupe de concertation du 10 janvier 2001 présentait clairement la proposition de l'Etat au sujet de votre présence à la petite métairie. Je ne peux que vous inviter à vous reporter à ce document dont vous avez reçu un exemplaire. Il me semblait que les bases de nos discussions étaient depuis lors clairement posées et c'est dans cet esprit que je vous invitais à venir en parler.

Votre demande d'information concerne peut-être plus directement une proposition financière. Celle-ci ne pourra se concevoir que lorsqu'une estimation précise de vos biens aura été réalisée par le service des domaines.

Toutefois, cette évaluation peut être réalisée rapidement si vous souhaitez engager la discussion sur des bases financières précises. Dans l'hypothèse où vous ne donneriez pas suite à cette nouvelle invitation, je vous informe que la procédure réglementaire poursuivra son cours.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet

Jean-Paul KIHIL

Nous en concluons :

soit que M. Emmanuel Couet est un menteur

soit que M. Emmanuel Couet est payé pour mentir

Dans le premier cas, sa révocation est un minimum.

Dans le second cas, nous nous méfierons encore davantage de tous les acteurs incriminés dans le Menhirland pour M. Couet qu'il garde son souffle pour autre chose que des mensonges



Carnaval suite

Après l'altercation, nous avons décidé de ne rien enlever et personne ne nous a empêché de défiler avec les autres participants.

L'ambiance était chaleureuse: nos amis musiciens ont assuré l'animation pendant que, nombreux, nous dansions et chantons autour de notre char .

Pour motiver les troupes, l'un des nôtres scandait "un menhir libre est un menhir..." et nous répondions "heureux!"

"Trawalc'h" avait ses frères libres, et heureux de l'être, près de lui l'un d'eux, le "Menhir au papillon", suivait derrière . Son propriétaire, l'Homme de Cromagnon, le protégeait avec sa massue et ses deux femmes . Après trois kms de défilé, un pot d'amitié nous attendait à la Petite Métairie, clôturant cette journée festive.



Une promenade chantée aura lieu dans le campagne carnacaise le dimanche 26 mai . Rendez-vous à la Petite Métairie, Alignements de Kermario, à 14h .

Important

Appel à la population



Aidez-nous en nous signalant votre changement d'adresse.

@Et surtout, l'association fait comme tout le monde, elle se modernise. Pour une meilleure communication, envoyez-nous votre e-mail, soit par courrier soit à menhirslibre@jslm.n

Menhirs de Granit

Dans le monde du spectacle, les distinctions sont fort prisées... Oscar, César, 7 d'or, j'en passe...

Dans le prolongement de la récente réunion publique organisée par notre Maire à laquelle participait ce bon Monsieur COUET, pour nous endoctriner et nous rassurer sur l'avenir des alignements... et d'un courrier en date du 28 mars du sous-préfet Monsieur QIHL, il semble urgent indispensable de créer de toute urgence un nouveau prix.

Mais revenons en tout d'abord aux faits :

La réunion d'information et le courrier du sous-préfet...

Certaines personnes, un peu naïves, trop angéliques ou simplement calculatrices, ont été choquées d'entendre les mots de "mensonges... mensonges... mensonges" - Le destinataire, main sur le cœur assurait l'assistance, trémolos de tristesse dans la voix, que l'agresseur était de mauvaise foi... que ce n'étaient que des paroles, (frappant de son autre main un dossier plutôt plat). Il avait des lettres qui le prouvaient (sic). Des propositions concrètes, restées sans réponse avaient été faites à plusieurs reprises, des rencontres (il serait honnête de dire convocations) refusées... Tout était clair, transparent. Un minimum de bonne volonté et de lecture du rapport de concertation de janvier 2001 précisait noir sur blanc tout cela...

Le ton assuré de l'orateur, sa bonne présentation de jeune homme de bonne famille qui rapporterait une pièce de 5 centimes (couverte de vert de gris) aux objets trouvés avaient tout pour convaincre ceux qui ne demandaient que de l'être et trouveraient plus intéressant et calme d'échanger sur le ramassage des ordures ménagères...

Second épisode, non moins édifiant :

Le courrier du sous préfet :

Après une introduction déplorant le refus de rencontre et de dialogue de Monsieur et Madame MARY et des objections que ceux ci soulevaient alors que "les bases de nos

discussions étaient depuis lors clairement posées et c'est dans cet esprit que je vous invitais à venir en parler..." il apporte (c'est le minimum syndical) son appui aux propos lénifiants de monsieur COUET.

Pas très sympa la seconde partie de ce courrier du sous-préfet...

En le lisant il devient évident, que si le numéro d'acteur du défenseur de l'état semblait au point et convaincant, il ne s'agissait que de poudre aux yeux. On peut lire en effet : **"Votre demande d'information concerne peut-être plus directement une proposition financière. Celle-ci ne pourra se concevoir que lorsqu'une estimation précise de vos biens aura été réalisée par le service des domaines"...**

Après le sous-préfet aux champs d'Alphonse DAUDET, nous avons à Lorient le sous-préfet qui tombe de l'armoire..."**"Votre demande concerne peut-être..."** écrit-il, manifestant clairement par cette interrogation à la fois que les bases de discussions n'étaient pas si claires que ça... et que "l'invitation" ressemblait plus à un piège à Korrigans et à une tentative de manipulation qu'à un réel désir de concertation. En effet comment prétendre discuter sur des bases solides alors que la question financière n'a même pas été prise en considération, puisque l'estimation des domaines reste à faire !!! (Est-il besoin de préciser qu'en l'occurrence ce n'est pas l'aspect financier qui est en cause, mais beaucoup plus simplement le droit de rester là où l'on travaille, là où l'on habite et vit...).

La conclusion doit elle être interprétée comme une menace ? **"Dans l'hypothèse où vous ne donneriez pas suite à cette nouvelle invitation, je vous informe que la procédure réglementaire suivra son cours "**

Une nouvelle "invitation" va-t-elle être formulée ? Ce courrier ne le dit pas, il n'en indique que les conséquences en cas de refus...

Le rapport entre le projet création d'un Menhir de Granit et ce que nous rapportons ici ?

Nous y venons.

Ce Menhir de Granit se présenterait sous la forme d'une boule de verre (vous savez ces magnifiques souvenirs où en secouant il neige sur un monument, une personne etc.... qui finissent comme lot à la kermesse du coin...) Il y aurait un petit menhir

en plastique imitation granit et la neige serait remplacée par des pièces de 2 centimes de la même matière...

Ce serait superbe !!!

L'attribution de ces Menhirs de Granit concernerait ceux dont les propos, les actes sont à la hauteur d'un Tartuffe de Molière. Bien entendu plusieurs catégories seraient en compétition. Par exemple dans le cas qui nous occupe Monsieur COUET pourrait recevoir le Menhir du cynisme... Monsieur le sous-préfet celui de l'humour noir etc....

On déplore beaucoup de tous côtés, en cette période électorale, le manque d'intérêt pour la "chose publique" la politique...

Cela est effectivement regrettable mais doit on s'en étonner quand un état, par fonctionnaires interposés, se croit tout permis, y compris de prendre les citoyens pour des



Les fêtes de l'été

6 juillet : Veillée des Menhirs (concert et Fest-Noz

La surprise Du 26 juillet :
concert du groupe EV

24 août : Fest-Noz

Au cours de l'été : soirée contes

Si vous êtes dans la région pour ces différentes manifestations, et si vous souhaitez participer à leur organisation, vous serez tous et toujours les bienvenus . Nous avons toujours besoins de bras pour leur préparation . Contactez-nous à la Petite Métairie - ☎ : 02-97-52-17-31-Merci .